

**Mars 2008**

**FADBEN**  
Fédération des Enseignants  
Documentalistes de l'Education  
Nationale

**Contacts nationaux**  
Présidente :  
Françoise Albertini

**BUREAUX PARISIENS**

25, rue Claude Tillier  
75012 PARIS

En l'absence de secrétariat,  
toutes les demandes sont  
traitées par courriel.

<http://www.fadben.asso.fr>  
Mél : [fadben@wanadoo.fr](mailto:fadben@wanadoo.fr)

Maquette et réalisation :  
Anna Vicente

**Abonnement servi aux  
adhérents**

**EDITO**

***Etre ou disparaître,***

*Curieuse alternative en ce début d'année, me direz-vous ? Et pourtant la question risquerait bien dans quelques temps d'être posée en ces termes. En effet, la progressive diminution du nombre de postes aux concours (135 au CAPES EXTERNE, session 2008), la mise en responsabilité dans les CDI de personnes non certifiées en documentation, la discrimination faite aux professeurs documentalistes dans le rapport de l'Inspection générale sur « le stage en responsabilité dans la formation initiale des professeurs », voilà les signes qui nous ont alertés et nous inquiètent.*

*Le 8e congrès qui s'est déroulé à Lyon du 28 au 30 mars s'est ouvert dans un contexte professionnel très tendu et de nombreuses réactions ont révélé le malaise actuel de notre profession face à ces menaces<sup>1</sup>. Cette actualité « brûlante » conforte les orientations votées par le comité directeur qui a réuni les présidents académiques le 13 janvier dernier.*

*En effet, c'est la **défense de l'identité enseignante de notre profession** qui a été placée comme un axe prioritaire. Une attitude défensive, certes, parce que, face aux attaques, nous ne souhaitons pas que soient compromises les avancées obtenues en grande partie par la FADBEN. Mais aussi et surtout une attitude constructive, comme nous l'avons toujours eu, grâce à la réflexion professionnelle.*

*Alors nous devons anticiper et préparer le futur. Pour cela, les travaux menés ces trois dernières années et de nouvelles pistes impulsées à travers les communications des intervenants lors du 8e congrès devraient nous permettre de construire tous ensemble des propositions concrètes et concevoir de nouvelles stratégies.*

*Françoise ALBERTINI, présidente de la FADBEN*

**Agenda 2008...**

**Réunion du Bureau National :**

- 1er mars
- 17 et 18 mai

**Réunion du Comité Français IFLA :**

- 28 février : Commission d'attribution des bourses pour le congrès de l'IFLA
- 20 mars : Assemblée générale du CFI

**Participation de la FADBEN à des Journées départementales sur Les savoirs scolaires et le socle commun :**

- 6 mars à Vannes (Académie de Rennes)
- 3 avril à Rennes (Académie de Rennes)
- 3 avril à Poissy (Académie de Versailles)

**8e congrès organisé par la FADBEN à Lyon :**  
**Culture de l'information : des pratiques aux savoirs**  
28-29-30 mars

**Le comité directeur des 12 et 13 janvier 2008**

**Académies représentées :** Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Caen, Corse, Crêteil, Grenoble, La Réunion, Limoges, Lyon, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Reims, Rennes, Strasbourg, Toulouse, Versailles.

**Académies non représentées :** Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Guadeloupe, Guyane, Lille, Martinique, Montpellier, Nouvelle-Calédonie, Orléans-Tours et Rouen.

<sup>1</sup> Dans son allocution d'ouverture du Congrès de Lyon, la présidente de la FADBEN a interpellé plus précisément l'Institution sur les menaces qui semblent peser sur le statut de professeur documentaliste. Voir sur le site <http://www.fadben.asso.fr/>

## Les orientations de 2008

Dans le contexte d'une société où l'information est en constante évolution, la FADBEN, à travers ses instances nationales et académiques, réaffirme sa volonté militante selon trois axes :

### 1. Réflexion professionnelle

La FADBEN s'investira pleinement pour la réussite du 8ème congrès des enseignants documentalistes qu'elle organise. Elle assurera la diffusion du contenu des communications et poursuivra la réflexion ouverte par le congrès.

D'autre part, l'association mutualisera, à l'aide du wiki, la réflexion et les pratiques pédagogiques sur les savoirs scolaires, afin de promouvoir auprès de l'Institution la nécessité d'un curriculum en information-documentation.

### 2. Défense de l'identité enseignante de notre profession

La FADBEN réfléchira à un argumentaire détaillé et à une communication ciblée afin de consolider le rôle du professeur documentaliste dans la formation de tous les élèves à la culture de l'information.

Elle s'engage à défendre notre statut enseignant et à lutter contre les discriminations de tous ordres, notamment grâce à l'intersyndicale.

L'association veillera au recrutement par CAPES ainsi qu'à une augmentation du nombre de postes. Elle exigera la présence d'un certifié en documentation sur chaque poste.

Enfin, une réflexion sur la formation initiale et continue en information-documentation sera initiée.

### 3. Vie associative, ouverture et communication

La visibilité des travaux et des actions de l'association sera améliorée, notamment par la publication en ligne de *La lettre de Mediadoc* et par la traduction de certains textes.

L'accent sera porté sur le développement des échanges au sein de l'association par l'intermédiaire de la liste de discussion *Interadben*.

La FADBEN continuera à développer les relations et les partenariats avec les associations professionnelles.

Enfin, une réflexion sur le fonctionnement de la fédération sera amorcée. La FADBEN renforcera si nécessaire la dynamique associative dans les académies.

### Les votes

Le rapport moral, le rapport financier 2007, le rapport d'activités et les orientations ont été adoptés à l'unanimité.

### Election du nouveau bureau (élu à l'unanimité)

Thierry ADNOT

Françoise ALBERTINI - présidente

Ivana BALLARINI-SANTONOCITO

Christophe BREL

Christine BRUNER

Nicole CARDONA

Martine ERNOULT

Chantal LELIEVRE

Alain LUCIANI

Françoise MARTINELLI

Elisabeth THIBAUDIN

Anna VICENTE

## Le rapport moral

L'action de la FADBEN s'est orientée autour d'axes de travail définis par les orientations du dernier comité directeur en janvier 2007 ; je vous les rappelle :

- Pour une exigence de professionnalisation du métier
- Réflexion professionnelle
- Vie associative au niveau de la communication interne et externe

2007 fut une année chargée à tout point de vue. D'une part, la préparation du congrès s'est imposée comme l'objectif prioritaire étant donné les échéances qu'il fallait tenir avant décembre : concevoir la problématique, engager les contacts avec des intervenants potentiels, développer le partenariat, élaborer le préprogramme, organiser avec l'équipe de Lyon le salon des exposants, les outils de communication, etc. C'est évidemment un projet qui mobilise toutes les énergies et la disponibilité de chacun, parfois bien au-delà de ce que nous pouvions imaginer. Il a fallu compter aussi avec les événements de la vie qui ont parfois éloigné certains d'entre nous momentanément du BN. Mais l'esprit d'équipe a été très fort et je voudrais remercier les membres du BN et du BA de Lyon pour leur engagement dans ce projet exaltant. La FADBEN, qui va vivre son 8e congrès, a toujours voulu faire avancer la réflexion jugée parfois un peu sévement comme trop universitaire, ou pas assez à l'écoute des difficultés rencontrées sur le terrain. **Or c'est une association pédagogique qui associe défense professionnelle et fondements scientifiques.** A ce titre, le congrès ainsi que les travaux que nous avons publiés cette année sur les savoirs scolaires en information-documentation constituent une façon (et non la seule) de promouvoir la profession, en favorisant la confrontation des points de vue sur des sujets comme, par exemple, celui de la culture de l'information, et de nous positionner vis-à-vis de nos partenaires professionnels. Il est particulièrement significatif que la FADBEN soit présente cette année dans le comité consultatif de l'ANLCI, le comité scientifique de l'ABF, dans l'ERTé et à l'IFLA.

D'autre part, 2007 fut une année chargée et stressante car **nous avons dû mener de front les travaux préparatoires au congrès et les actions visant à défendre nos positions face aux menaces pesant sur notre métier.** Et même si parfois on a pu nous reprocher un manque de réactivité immédiate, ce n'était pas par négligence ou désintérêt mais tout simplement en raison du fonctionnement même d'une fédération d'associations qui se doit de penser ses réactions en fonction d'une stratégie définie

par les orientations. Nous sommes mandatés par les délégués académiques qui représentent nos adhérents, c'est pourquoi nous sommes parfois amenés à vous solliciter pour avoir votre point de vue ; ce fut le cas avant l'audience à l'IG, pour savoir comment était mis en œuvre le protocole d'inspection.

En cette année d'élection présidentielle, il nous a semblé primordial de prendre contact avec les nouvelles instances ministérielles, le Ministre, l'inspection générale et la direction des ressources humaines. Interpeller les politiques nous l'avons fait en 2006 ; nous avons poursuivi cette année en questionnant les candidats aux présidentielles. Nous considérons que certaines démarches sont strictement associatives, comme celle-ci et notre prise de position sur le forum de la commission Pochard alors que d'autres peuvent se faire avec nos partenaires syndicaux. En effet le regroupement de certains syndicats au côté de la Fadben constitue une force pour certaines revendications identitaires. Nous avons plus que jamais à défendre notre spécificité face à une dégradation de nos conditions d'exercice, à une tendance à recruter du personnel non qualifié pour accroître l'amplitude horaire des CDI et à une diminution importante des postes au CAPES externe. C'est pourquoi nous avons, avec les syndicats, demandé une audience à la DGRH, restée pour l'instant sans réponse.

Nous devons donc plus que jamais diversifier et intensifier nos actions de communication. Il faut dialoguer avec les interlocuteurs qui ont un minimum de pouvoir, repérer les circuits de décisions, faire parfois des concessions, en exiger d'autres en échange.

Les actions que nous avons menées : présence dans toutes les instances académiques, nationales et internationales où nous sommes invités comme intervenant, et création de nouveaux outils tels que la liste de discussion interacadémique et le nouveau site, contribuent à la dynamique de la communication que nous mettons en place. Nous devons poursuivre ces efforts afin que notre action gagne en lisibilité autant auprès de nos adhérents qu'à l'extérieur.

A l'heure actuelle, comme dans le passé, la FADBEN s'interroge sur le devenir du métier d'enseignant documentaliste en raison de l'absence d'exigence nationale pour une mise en place d'une véritable formation des élèves à l'information-documentation. Notre profession sent une menace planer sur elle. Quelle est-elle ? C'est cette centration sur la mission gestionnaire qui est presque toujours mise en avant dans les textes officiels. La mission pédagogique, quand elle est évoquée, est reléguée au simple « accompagnement » souhaité mais nullement obligatoire, une mission d'aide et de conseil ! La mission gestionnaire est quant à elle valorisée en étant placée sous l'éclairage du « pilotage », du management et de la responsabilité qui va avec. La responsabilité nous semble généreusement offerte de ce côté alors que du côté pédagogique, le fait d'intégrer dans nos missions la responsabilité d'enseignement représenterait un « risque » pour le système éducatif (Rapport IGEN sur les stages en responsabilité des PLC2). La mise en réseau école/collège expérimentée dans le département du Maine amplifie encore cette mission gestionnaire et d'experts en système d'information.

Cette perspective sera prise en compte par la FADBEN qui continuera à approfondir la réflexion en explorant de nouvelles pistes, en essayant, comme elle l'a toujours fait, d'intégrer les directives institutionnelles tout en restant fidèle à son engagement associatif.

Les travaux menés lors du 8e congrès ne manqueront pas de susciter une confrontation d'idées qui pourraient ouvrir de nouvelles voies.

En conclusion, je souhaite rendre hommage aux membres du bureau national qui ont su mettre leurs compétences au service de la réalisation de nos projets et les en remercie vivement.

## ... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves...

✓ **Colloque ERTé** : L'ERTé "Culture informationnelle et curriculum documentaire" tiendra son premier colloque à Lille les 16, 17 et 18 octobre 2008. La FADBEN, associée à cette ERTé sera présente à l'une des tables rondes. Les ateliers sont les suivants :

- Atelier 1 : Enjeux institutionnels, politiques et éducatifs associés à la culture informationnelle et comparaisons internationales.
- Atelier 2 : Pratiques sociales / pratiques scolaires : usages, représentations, et contextes sociaux de l'information-documentation.
- Atelier 3 : Formats de connaissances proposés aux apprenants et disciplines scientifiques.
- Atelier 4 : Didactique de l'éducation à/par l'information.

Plus d'informations sur le site du colloque : <http://ertecolloque.wordpress.com/>

✓ **La FADBEN publie sa position sur le Forum "Ecole et Internet, vers quels usages ?".**

La FADBEN s'est toujours prononcée en faveur du développement des compétences informationnelles chez les élèves. Partenaires privilégiés des enseignants dans le cadre des IDD et des TPE, les professeurs documentalistes ont trouvé leur place dans l'axe numéro 4 de la validation du B2I, « s'informer et se documenter » et dans le "Socle commun des connaissances et compétences à acquérir à la fin de la scolarité obligatoire", en particulier le pilier 4 (maîtriser les TIC). Ils sont aussi souvent étroitement associés au développement du site internet de l'établissement qui permet de favoriser les échanges entre les différents acteurs de la communauté éducative et les parents. A l'heure du développement des ENT – environnements numériques de travail – qui permettent de mettre en ligne des ressources documentaires de l'établissement et des outils qui favorisent l'implication des parents dans la vie scolaire de

leurs enfants (cahier de texte numérique, bulletins scolaires en ligne, consultation des absences...), les professeurs documentalistes sont souvent consultés pour les projets qui naissent au sein des conseils généraux ou régionaux sur l'accessibilité des ressources documentaires. Mais leur rôle ne se cantonne pas à fournir des ressources ni à les organiser autour d'un nouveau mode d'accès, mais plutôt à développer des compétences en information-documentation qui permettront aux élèves de les trouver et de les utiliser en exerçant leur esprit critique.

Forte de son expérience, et 10 ans après avoir publié dans le Médiadoc de décembre 1997 un référentiel de compétences en information-documentation, la FADBEN a publié en mars 2007 un numéro spécial de Médiadoc sur « Les savoirs scolaires en information-documentation ». Conçu dans la lignée du référentiel de compétences des élèves publié en 1997, ce travail s'articule sur les savoirs de référence afin de les expliciter et de leur donner une forme scolaire. L'arrivée de l'internet à l'école et l'accès à des flux d'informations toujours plus grands demandent à l'école encore plus de réactivité et de connaissances sur le sujet. Cette formation, seuls les professeurs documentalistes dotés d'un CAPES en sont pourvus. Pédagogues avant tout, ils sont partie prenante des projets au sein des équipes pédagogiques et apportent leur savoir de référence et leur savoir-faire dans la mise en place des TICE à l'école.

C'est pourquoi, il va de soi que pour la FADBEN, les TICE sont utilisables dans toutes les matières et que la technologie est un outil au service de la formation à la recherche d'information et du développement de compétences et de savoirs informationnels. Cet enseignement, qui va donc bien au-delà de la technique, doit être délivré à TOUS les élèves dans le cadre d'un module clairement identifié. La FADBEN a toujours pris position dans ce sens et revendique le rôle d'expert en information-documentation du professeur documentaliste.

**Pour lire toutes les contributions à ce forum, [http://www.forums.gouv.fr/article.php3?id\\_article=291](http://www.forums.gouv.fr/article.php3?id_article=291)**

✓ **Partenariat d'écriture avec la NRP :**

Nous vous invitons à participer au partenariat d'écriture que nous entretenons avec la revue *NRP collège*. Depuis quelques années, nous alimentons la rubrique « *Lire au CDI* », ce qui est pour nous une manière de communiquer à nos collègues de Lettres notre travail autour de la lecture et les actions qui peuvent être menées au CDI sur ce thème. Cette année, nous ouvrirons cette rubrique à tous les adhérents qui souhaitent écrire sur « **Lire, dire, écrire la poésie** », « **Mythologie et roman policier** » et « **Remédiation, soutien, différenciation** ». Si vous êtes tentés, contactez Elisabeth Thibaudin ([zabethibaudin@wanadoo.fr](mailto:zabethibaudin@wanadoo.fr)) qui vous transmettra toutes les informations nécessaires à la rédaction de ces articles.

✓ **la FADBEN recommande la lecture de l'ouvrage suivant :**

**Outils de communication et propriété intellectuelle**: cet ouvrage retrace la manière dont les avancées technologiques imposent au législateur un renforcement des contraintes liées au droit d'auteur, et fait une analyse du droit d'auteur de l'antiquité à nos jours avec un tableau chronologique récapitulatif, avec une approche de ce droit tant en France qu'en Europe et dans le monde.

Moatti, Daniel. *Outils de communication et propriété intellectuelle*. Bruxelles : Tribord, 2007, 136 p.

## Textes officiels 2007

\* Semaine de la presse et des médias dans l'école. [BOEN](#), 27 septembre 2007, n° 34. p. 2026.

« De fait, la formation du regard et de l'esprit critique fait partie des missions de l'éducation nationale. Elle figure explicitement dans le socle commun des connaissances et des compétences qui définit les objectifs de la scolarité obligatoire. Il faut absolument que les élèves apprennent à analyser, à hiérarchiser et à vérifier les informations qui leur parviennent, car c'est ainsi que l'information complète le savoir transmis par l'école. »

\* France. Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (Page consultée le 12 octobre 2007). [Rapport n° 2007-027 de l'inspection générale de l'éducation nationale et de l'inspection générale de l'administration de l'Education nationale et de la Recherche : le stage en responsabilité dans la formation initiale des professeurs](#). [en ligne].

Adresse URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/074000365/>

Dans ce rapport, le chapitre 2.4 est intitulé « Les cas particuliers des documentalistes et des conseillers principaux d'éducation (CPE)" et le sous-chapitre 2.4.1 est spécifiquement consacré aux documentalistes stagiaires. »

\* Acquisition de la nationalité française : information des élèves par les établissements scolaires. [BOEN](#), 22 novembre 2007, n° 42. p. 2306.

« 1.3 Modalités d'information. Il appartient aux écoles et aux établissements de choisir, en fonction du contexte local, les modalités les plus adéquates pour assurer cette information dans les meilleures conditions. Quelques exemples sont proposés ci-dessous, à titre indicatif : [...]

- constitution d'un dossier par le centre de documentation et d'information de l'établissement [...]. »